

Epoprostenol Panpharma - Différents dosages, poudre et solvant pour solution injectable - Extension de la durée de conservation à titre exceptionnel pour certains lots

Cette information s'adresse aux PUI, pneumologues, cardiologues, aux sociétés prestataires de soins infirmiers à domicile (Vital'Aire et Agiradom), aux centres de dialyses et aux patients

Références concernées par l'extension de la durée de conservation à titre exceptionnel pour certaines boîtes des lots n° 151115-02/152157 et 151116-02/152157 (contre-étiquetage) :

EPOPROSTENOL PANPHARMA 0,5 mg, poudre et solvant pour solution injectable ; CIP : 3400957767747

EPOPROSTENOL PANPHARMA 1,5 mg, poudre et solvant pour solution injectable ; CIP : 3400957767976

Du fait d'une interruption temporaire de la production, la durée de conservation de certaines boîtes des spécialités Epoprostenol Panpharma 0,5 mg et 1,5 mg a été prolongée à titre exceptionnel en accord avec l'ANSM et pendant une période transitoire afin de permettre la continuité de la mise à disposition des traitements auprès des patients. La qualité du produit reste la même.

Ainsi, certaines des boîtes d'Epoprostenol Panpharma qui seront distribuées à partir de 03 avril 2018 pourront porter une contre-étiquette apposée sur la boîte mentionnant la date de péremption prolongée ainsi qu'un encadré de couleur rouge précisant que seule la date d'expiration figurant sur cette boîte doit être prise en compte. Pour ces boîtes, ne pas tenir compte des dates figurant sur le flacon de poudre et sur le flacon de solvant.

Lettre d'information destinée aux PUI



Lettre d'information destinée aux pneumologues, cardiologues, aux sociétés prestataires de soins infirmiers à domicile (Vital'Aire et Agiradom), aux centres de dialyses



Lettre d'information destinée aux patients

